



Alix d'Anglejan-Chatillon

1155 boul. René-Lévesque Ouest, 41e étage, Montréal, Canada, H3B 3V2
Tél: +1 514 397 3240 adanglejan@stikeman.com

Alix d'Anglejan-Chatillon est associée et co-chef du groupe Produits et services financiers. Sa pratique est principalement axée sur les activités de gestion de placements et la réglementation des marchés de capitaux et des dérivés. Au nombre de ses clients figurent des gestionnaires de fonds d'investissement nord-américains, européens et asiatiques, notamment de fonds communs et de fonds communs de placement, de fonds de couverture, de fonds de crédit, de fonds de capital-investissement, de fonds immobiliers et d'infrastructure et de fonds de fonds ainsi que des banques commerciales et d'affaires, des sociétés de conseil en placements, des sociétés de courtage et d'autres intervenants du domaine financier.

Elle représente également des régimes de retraite, des bureaux de gestion de patrimoine et d'autres investisseurs institutionnels et participants du marché côté acheteur dans le cadre de leurs placements dans diverses structures de fonds d'investissement. M^e d'Anglejan-Chatillon conseille ses clients sur toutes les questions transactionnelles et réglementaires relatives à leur entreprise, leurs opérations, leurs activités de financement, leurs investissements et leurs émissions de titres et d'instruments dérivés, ainsi que dans le cadre d'opérations de fusions et acquisitions, de scission-distribution et autres opérations commerciales touchant la gestion d'actifs.

Elle agit également dans des dossiers concernant la réglementation canadienne en matière de répression des activités de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Ses domaines de spécialité comprennent la structuration et la constitution de fonds de tous types, y compris les fonds de couverture, de capital-investissement et de capital de risque, les fonds immobiliers, ainsi que tout autre type de véhicule de placement touchant un vaste éventail de classes d'actions.

Distinctions

- *Chambers Canada 2019*, à titre de chef de file en fonds d'investissement.
- *The Best Lawyers in Canada 2019*, à titre d'avocate de l'année en fonds de capital privé.
- *Who's Who Legal : Private Funds 2019*.
- *Lexpert Special Edition: Canada's Leading Corporate Lawyers*, paru dans la revue *Report on Business*, mai 2019.
- *The Best Lawyers in Canada 2019* en acquisitions par emprunt et capital-investissement, en fonds de capital privé et en valeurs mobilières.
- *The Canadian Legal Lexpert Directory 2019*, comme chef de file en produits dérivés et en fonds d'investissement et gestion d'actifs.
- *Canada's Leading Lawyers for Business 2018* de Chambers Canada, à titre de chef de file dans le secteur des fonds de placement.

- *The Best Lawyers in Canada 2018*, dans les secteurs des acquisitions par emprunt et du capital-investissement, des fonds de capital privé et des valeurs mobilières.
- *Who's Who Legal: Private Funds - Formation and Regulatory 2018*.
- *Who's Who Legal: Canada 2015*, comme une personne hautement estimée dans le secteur des fonds privés, avec la citation suivante : « L'excellente Alix d'Anglejan-Chatillon est reconnue pour ses conseils avisés, plus particulièrement en matière de gestion des investissements ».
- *The International Who's Who of Business Lawyers 2015*.
- *The International Who's Who of Private Funds Lawyers 2015*.
- *Who's Who Legal 100 2014*, dans le secteur des fonds privés.
- *Who's Who Legal: Canada 2012*, dans le secteur des fonds privés, avec la citation suivante : « Alix d'Anglejan-Chatillon est une étoile dans le domaine de la gestion des investissements. Ses pairs la décrivent comme une avocate aux "connaissances techniques remarquables" et "fortement engagée dans son travail" ».

Publications

- Chapitre « Canada », *The Virtual Currency Regulation Review*, Law Business Research, 2018 (coauteure).
- Chapitre « Canada », *Fintech Regulation*, Lexology Navigator, 2018 (coauteure).
- Chapitre « Canada » figurant dans *The Asset Management Review*, Law Business Research Ltd., Londres, septembre 2018 (coauteure).
- « Substituted Compliance in the Canadian OTC Derivatives Market: Sizing Up the Regulatory Obstacle Course », *The Journal on the Law of Investment & Risk Management Products*, Volume 38, numéro 4, Thomson Reuters, avril 2018.
- « Emerging Trends in the Regulation of the Cross-Border Canadian Futures Market: Three Key Developments », publié dans *The Futures & Derivatives Law Report* de Thomson Reuters, décembre 2015 (coauteure).

Billets juridiques

Les billets suivants sont accessibles sur Stikeman.com :

- [Les ACVM et l'OCRCVM recherchent une réglementation équilibrée des plateformes de négociation de cryptoactifs](#)
- [ACVM : les plateformes de négociation de l'UE qui ont des participants canadiens sont assujetties aux règles canadiennes \(à moins d'une dispense\)](#)
- [Des avocats spécialisés en fonds d'investissement corédigent le chapitre canadien d'une publication portant sur la gestion d'actifs](#)
- [Rappel concernant les obligations canadiennes de déclaration des sûretés de client](#)

- [Modifications du Règlement 31-103 : interdiction pour les courtiers sur le marché dispensé de participer aux placements au moyen d'un prospectus](#)
- [Rien ne va plus : au Québec, l'AMF va de l'avant avec son projet d'interdire les options binaires à court terme](#)
- [L'Autorité des marchés financiers du Québec révisé sa proposition d'attestation visant l'opérateur en couverture et propose plutôt une obligation d'identification de l'opérateur en couverture](#)
- [Les ACVM tiennent des consultations sur la norme réglementaire d'agir au mieux des intérêts du client et les réformes ciblées de la relation client personne inscrite](#)
- [Canada eases economic sanctions against Iran](#)
- [Quebec's AMF proposes an omnibus package of amendments to the Derivatives Regulation](#)
- [Clearing agencies subject to new CSA requirements as of February 2016](#)
- [ASC extends exemption from clearing agency recognition requirement](#)
- [CFTC recognizes Montréal Exchange and Ice Futures Canada as Foreign Boards of Trade](#)
- [Quebec Derivatives Blanket Exemption - Revocation postponed by nine months](#)
- [AMF revokes Quebec derivatives exemption and issues limited guidance on registration matters - market participants advised to take urgent action](#)
- [Revisiting the "specified derivatives" rulebook for Canadian investment funds - an old idea whose time has come](#)
- [Quebec AMF to revoke derivatives blanket exemption decision effective September 5, 2015](#)
- [CSA propose rules for mandatory derivatives clearing](#)
- [Investment fund modernization project: CSA update on alternative funds framework](#)
- [IIROC releases compliance report for 2014/2015](#)

Conférences

- « Panel avec les régulateurs canadiens sur la chaîne de blocs, les crypto-actifs et l'*open banking* », Forum Fintech Canada 2018, Finance Montréal, Montréal, 29 au 31 octobre 2018 (modératrice).
- « From robo-advising to the blockchain to AI - how is the asset management industry thinking about technology and implementing digital transformation? », *Northwind's 18th Annual Investment Funds Invitational Forum*, Langdon Hall, 10 au 12 octobre 2018 (modératrice).
- « Fireside Chat on 2018 Compliance Priorities », Portfolio Management Association of Canada Regulatory & Compliance Forum, Montréal, 7 juin 2018 (panéliste).
- « International Developments in Derivatives Regulation », American Bar Association – comité du droit des produits dérivés et des contrats à terme – rencontre hivernale, Naples, Floride, du 18 au 20 janvier 2018 (panéliste).

- « Regulatory and compliance priorities and challenges facing portfolio management firms », Portfolio Management Association of Canada Regulatory & Compliance Forum, Montréal, 31 mai 2017 (panéliste).
- « The Rise of the Machines: towards a "driverless" asset management industry? How science and technology are reshaping the business of investing », *Northwind's 17th Annual Investment Funds Invitational Forum*, Langdon Hall, du 18 au 20 octobre 2017 (modératrice).
- « A comparison of Board Governance Practices and Regulation of Mutual Fund Companies in the United States and Canada », la réunion printanière de la section du droit des affaires, *American Bar Association*, Montréal, le 8 avril 2016 (conférencière).
- « Mutualizing Alternatives: the Road Ahead for Liquid Alts », 15th Annual Northwind Investment Funds Invitational Forum, dans le cadre d'un débat d'experts sur les placements liquides alternatifs (liquid alternatives), Langdon Hall, Cambridge (Ontario), le 15 octobre 2015 (modératrice).
- « Mutualizing Alternatives », *15th Annual Northwind Investment Funds Invitational Forum*, dans le cadre d'un débat d'experts sur les placements liquides alternatifs (*liquid alternatives*), Langdon Hall, Cambridge (Ontario), le 15 octobre 2015 (modératrice).
- « Countdown to Derivatives Data reporting and Market Infrastructure Developments: What you should be doing at T-30 », activité de formation juridique permanente de Stikeman Elliott, Montréal, le 30 septembre 2014.
- « La réglementation des dérivés financiers : Le Big Bang », Association du Barreau canadien, Division Québec, Montréal, le 29 novembre 2013.
- « La réglementation des dérivés financiers : Le Big Bang », activité de formation juridique permanente de Stikeman Elliott, Montréal, le 19 septembre 2012.
- M^e d'Anglejan-Chatillon a également donné plusieurs conférences sur le droit des affaires à la Faculté de droit de l'Université McGill.

Activités professionnelles

M^e d'Anglejan-Chatillon est membre du Barreau du Québec. Elle est Avocat à la cour de Paris. De plus, elle est membre du conseil d'administration du Musée des Beaux-Arts de Montréal, membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce Française au Canada et membre du conseil des fiduciaires de l'École Selwyn House.

Elle est également membre de l'American Bar Association (comité du droit des produits dérivés et des contrats à terme, comité de la réglementation fédérale des valeurs mobilières, sous-comité des fonds de couverture et sous-comité des investisseurs institutionnels), membre de l'Association internationale du barreau (section fonds de placements) et membre de l'American Foreign Lawyers Association.

M^e d'Anglejan-Chatillon est coprésidente du Comité d'éthique professionnelle national ainsi que membre du Comité de gestion et du Comité GBI (Initiative pour l'équilibre dans l'avancement) du bureau de Montréal.

Parcours de carrière

M^e d'Anglejan-Chatillon a exercé le droit chez Stikeman Elliott à New York de 1997 à 2001. Auparavant, elle était associée d'un important cabinet d'avocats à Paris auprès duquel elle a exercé de 1990 à 1997. Avant cela, elle a exercé le droit chez Stikeman Elliott à Montréal de 1986 à 1990.

Études et diplômes

Université McGill (B.C.L., 1988)

Université McGill (LL.B., 1987)

Queen's University (Baccalauréat spécialisé, sciences économiques et politiques, 1984)

Admission au Barreau

Paris, 1994

Québec, 1989